

Paradigme(s) d'un support pédagogique en éducation artistique (en arts plastiques) : cahier, feuillets, calepin, carnet, porte-folios, etc.

ou

Une (autre) histoire (récente) d'un enseignement artistique en tirant le fil (paradoxal) de la forme et des principes du cahier scolaire

ou

Tenter d'identifier mieux en 13 schémas (ce que l'on fait ou pas avec) le principe du cahier dans un enseignement artistique (l'exemple des arts plastiques)

Christian Vieaux, mars 2025

Ce texte est issu d'une communication dans le cadre d'une journée d'étude dédiée aux « Formes et usages du carnet ou du cahier en arts plastiques », à Dijon, en mars 2025. Il est donc une version enrichie et restructurée du support vidéoprojeté accompagnant cette intervention orale.

Au-delà des aspects pragmatiques de « techniques pédagogiques », nous pensons qu'il serait possible de tracer la trajectoire d'une – autre – histoire assez récente de l'enseignement des arts plastiques en tirant le fil, vraiment pas si ténu, du cahier. Il nous semble en effet qu'il s'agit bien d'une « autre histoire » que celle – plus couramment opérée – du récit principal (et parfois héroïsé) de l'introduction d'un primat donné à « l'artistique » dans cet enseignement concourant à l'éducation de la sensibilité de tous les élèves. Ces deux récits (le pragmatique ou l'héroïque) sont-ils pour autant résolument contradictoires ? Le cahier traduit quelque peu un compromis des arts « authentiquement » artistique dans l'École avec la réalité de la forme scolaire. Il est aussi un signal d'un corps enseignant issu de formations initiales artistiques en recherche de modalités efficaces pour les élèves.

Cette problématique infuse également et plus globalement dans l'EAC, au gré de son institutionnalisation scolaire, de la traçabilité de son parcours, de sa reconnaissance curriculaire.

Dans les cycles du collège, la majorité des professeurs d'arts (plastiques) a institué le principe d'un cahier dont chaque élève dispose. Pour autant, nulle prescription institutionnelle n'est encore portée à ce jour par les programmes d'enseignement. Le recours à un tel support pour les apprentissages n'est donc pas imposé. On peut en dater l'apparition, puis la diffusion, vers la fin des années 90. Son extension s'est concrétisée durant les années 2000.

Depuis, les formats et les usages du cahier sont fréquemment présentés aux professeurs stagiaires. Il semble aller de soi, en formation continue, d'y faire mention dans des restitutions de séquences ou, plus récemment, dans des approches du type « lesson study ». Les corps d'inspection observent quasi systématiquement des cahiers dans les classes au collège. Ils peuvent aussi en recommander l'usage. Ils en mesurent le déploiement, voire les prescrivent. Des sites pédagogiques disciplinaires ont également développé des articles les incluant ou, plus rarement, des dossiers dédiés.

La préoccupation de la « trace écrite » est couramment évoquée par les professeurs de terrain, les formateurs, des jurys de concours, etc. Pour autant, les visées et les modalités du cahier en arts plastiques ne paraissent pas encore vraiment faire l'objet d'une recherche didactique spécifique. La question serait peut-être alors de mieux distinguer la nature et les fonctions de l'écrit en arts (plastiques) de la seule forme d'un cahier. En particulier, dans un enseignement artistique (voire en EAC) où les langages non-verbaux sont travaillés et la pratique sensible qui les sous-tend est cardinale.

En l'occurrence, l'enjeu d'un tel support et de ses possibles fonctions est-il à situer du côté du cahier scolairement « rationalisé », de fait très ancré dans sa tradition scolaire, ou de celui du carnet « sensible » avec des écrits, annotations, graphies plus ou moins « fonctionnels » ou créatifs en art et dans un enseignement artistique, plus largement en éducation artistique ?

SOMMAIRE

Introduction

1. Deux premières raisons de s'interroger sur tous ces cahiers À l'initiative des professeurs

Enregistrer les savoirs et faire aussi avec un des marqueurs « sérieux » de l'École ?

Un premier argument souvent présenté, celui du besoin pédagogique

L'identité professionnelle est aussi à considérer

Un support à l'intersection de deux composantes d'une identité ?

Travailler la trace écrite ou faire écrire ou écrire en enseignement artistique (au collège) ?

2. Des contextes d'une adoption puis d'une généralisation du CAHIER en ARTS (plastiques)

Pas d'imposition institutionnelle, pas davantage de génération spontanée

Un cas remarquable d'auto-prescription qui impose de faire avec sa réalité et de la penser

3. Une (brève) historiographie critique du cahier en arts (plastiques)

D'où viendrait cette généralisation du cahier et quels seraient ses canaux ?

Focale sur les sources : une certaine relativité des informations documentées sur la diffusion et l'usage du cahier en arts plastiques

Focale sur le contexte : un point de départ assez identifiable

Focale sur la dynamique : une diffusion opérée hors prescription nationale

Des adjuvants institutionnels plus ou moins indirects

Les modalités contrariées de l'émergence d'un support aujourd'hui massivement répandu (au collège)

Une modalité certes auto-instituée, mais aussi aux prises à des injonctions paradoxales

Un support et des usages assez « soigneusement » évités ou dédits dans l'univers des prescripteurs

Un développement et une appropriation opérés à partir des interstices du prescrit

La recherche d'un support universel

Ce qu'il faut en dire ou en penser

4. Un large essaimage plus ou moins spontané (naturel ?) Sur l'ensemble des académies

Le cahier est un exemple d'auto-prescription des pairs

Également, une prescription par des pairs investis d'une responsabilité formative

Une « méta-prescription » par l'encadrement pédagogique

5. Quelques éléments typologiques (en l'État) dans les formes et les usages EN ARTS PLASTIQUES

Des formats, des formes, des usages couramment observables

Des « fonctions » repérables

Des usages relevant massivement de la « trace écrite » et, dans ce cadre, principalement orientés méthodologie

Une typologie dominante de l'inscription du cahier dans le modèle de séquence le plus répandu

Ce que les observations des pratiques des enseignants d'arts plastiques nous disent des « moments » du cahier

6. Deux paradigmes possiblement identifiables (et en tension) dans des usages courants du cahier

Incitation « à visée artistique » et divergence des pratiques sensibles versus cahier d'arts plastiques et conciliation avec une normativité scolaire

Un rattachement de cette tension à des modèles de référence pédagogiques anciens

7. Dès aujourd'hui, ou demain, quelle perspective pour le principe du cahier ou du carnet ?

INTRODUCTION

Nous n'abordons pas ici le carnet de travail¹ au lycée et nous focalisons sur le cahier en arts (plastiques) au collège. Il concerne désormais presque tous les élèves d'une classe d'âge. Bien que n'étant pas obligatoire, il est présent dans presque toutes les classes. Il n'est donc pas anecdotique ni en nombre ni en diversité de fonctions envisagées comme de questions que ses modalités soulèvent.

Depuis plus de vingt-cinq ans, il nous a été donné d'observer des professeurs, dans leurs salles de classe, auprès de leurs élèves. Et, depuis tout ce temps, nous n'avons cessé de croiser des cahiers en arts (plastiques). Devenant enseignant, au milieu des années 80, nous l'avons également instauré. Nous y voyions alors plusieurs avantages :

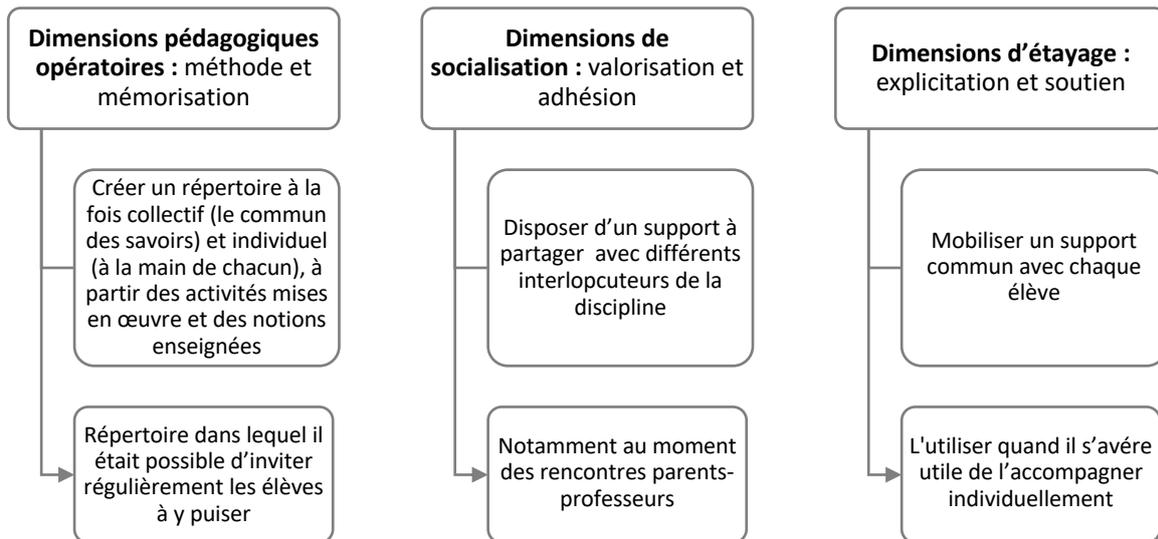


Fig. 1 : C. Vieaux, trois de mes devisées initiales lorsque j'avais instauré le cahier dans mes classes en arts plastiques en 1990, mars 2025.

Mais, nous n'avons jamais poussé ensuite l'expérience dans le sens d'un carnet d'élève plus personnel, en tant que projet sensible en soi, sur le temps long.

Devenu inspecteur, durant de nombreuses années, nous nous sommes interrogés sur cette nécessité collective éprouvée des professeurs d'arts (plastiques) à se saisir de ce support, pourtant très emblématique de la forme scolaire, dans un enseignement parfois rétif à se présenter trop scolairement. Nous avons régulièrement tenté de le raisonner et d'aider à mieux le situer lors de rencontres avec les enseignants, sans pour autant disposer d'une réflexion nationale.

Étant aujourd'hui à un autre niveau institutionnel d'expertise pédagogique, nous partageons la modeste synthèse des observations conduites et des informations collectées. Ce partage est par ailleurs fait au moment où un chantier de révision des programmes est ouvert, ce qui est une opportunité ou pas pour formaliser dans la sphère du prescrit des pratiques issues du terrain.

Ce document propose donc une analyse assez détaillée de l'utilisation du cahier dans une composante de l'éducation artistique, dans l'enseignement scolaire, plus précisément dans la discipline arts plastiques, au collège en France.

¹ Prescrit par les programmes d'arts plastiques et présent dans la partie orale de l'examen du baccalauréat de l'enseignement de spécialité. Il est à noter que d'autres enseignements artistiques au lycée ont également institué des carnets.

1. DEUX PREMIÈRES RAISONS DE S'INTERROGER SUR TOUS CES CAHIERS À L'INITIATIVE DES PROFESSEURS

Enregistrer les savoirs et faire aussi avec un des marqueurs « sérieux » de l'École ?

Un premier argument souvent présenté, celui du besoin pédagogique

Une séquence d'arts (plastiques) articule des pratiques plus ou moins complexes avec : des démarches artistiques et notions en travail ancrant ces pratiques, des interactions langagières caractérisant les activités, des phases d'explicitation de l'agir, des références, des composantes évaluatives, etc. Il y a donc potentiellement beaucoup d'informations concentrées sur de petites temporalités (une heure hebdomadaire).

Le cahier dans un enseignement artistique accueille nombre de ces informations qu'il n'est pas aisé, même de la sorte, d'agencer au fil de l'eau ou de réagencer *in vivo* et selon une stratégie particulière.

L'identité professionnelle est aussi à considérer

Pour autant, ce support ne nous paraît pas relever de la seule technique pédagogique, notamment pour éviter une volatilité des savoirs à l'oral. Il toucherait aussi, pour partie, à l'identité professionnelle des professeurs concernés. Ceci, dans une double inscription – qu'il faudrait considérer –. La première étant dans l'École (leur statut, leur employeur, leur mission²) et la seconde dans le champ des arts (leur sphère d'attachement, d'expertise, de singularité³).

Pour qui en observe, comme nous essayons de le faire, les déploiements du cahier dans la profondeur du temps, ce support se révélera aussi comme tentant d'exister dans une tension paradoxale entre des convictions solides et assurément issues de ces deux appartenances.

- De fait, l'une est scolaire : il s'agit d'enseigner l'art à l'École (des savoirs en propre⁴ parmi ceux des autres disciplines) à tous les élèves
- L'autre est plus artistique : il s'agit d'éduquer par l'art dans l'École (des scénarii spécifiques en modalité⁵ d'une éducation de la sensibilité). Et ceci également à tous les élèves.

Un support à l'intersection de deux composantes d'une identité ?

Le cahier en classe d'arts (plastiques) évoluerait alors, plus ou moins, quelque part, à la recherche de l'intersection entre deux directions :

- celle de l'effort du professeur de rationalisation et mémorisation de leurs activités par les élèves au moyen du cahier scolaire – **enregistrer et organiser des savoirs évaluables** –, celui-ci étant un des marqueurs du sérieux de l'École (il faut y adhérer pour en être ?) ;
- celle de l'intérêt de l'élève à pouvoir exprimer sa sensibilité, que le professeur permet dans une partie plus personnelle du cahier – **développer la pensée sensible, des intuitions sans risque évaluatif** –, ce qui par contraste manifesterait une certaine nécessité a-scolaire (il faut préserver celle-ci).

Sur ces deux points :

- d'une part, nous relevons la volonté des enseignants – et une attente institutionnelle à laquelle ils répondent – de contribuer à structurer les apprentissages de leurs élèves (il est éthiquement et statutairement obligatoire qu'ils le fassent) ;

² Ils exercent dans l'Éducation nationale, un ministère réalisant une mission de service public.

³ L'écrasante majorité a un parcours diplômant dans une filière d'études supérieures artistiques, fréquente l'art ; certains enseignants poursuivent une pratique artistique, sont impliqués dans des associations d'art et de culture, coordonnent des espaces de rencontre avec l'œuvre dans leurs établissements.

⁴ Un référentiel programmatique, des connaissances et des compétences indexées gages d'une culture commune et partagée.

⁵ Des situations inventives de rencontre et d'expérience pour cultiver le partage du sensible.

- d'autre part, nous soulignons leur visée d'ouverture desdits élèves à la dimension artistique – en protégeant au mieux l'idée d'art du caractère très industriel/trop normé de la forme scolaire à la française – (il est nécessaire épistémologiquement et culturellement qu'ils le fassent aussi).

Le cahier est donc peut-être un paradoxe.

À son échelle, le cahier exprimerait ainsi (voire concentrerait) cette tension commune à bien des modalités de l'éducation artistique formelle et informelle : être dans l'École, avec des perspectives de démocratisation et d'un réenchantement de la forme scolaire, mais, étant dans l'École, déjouer des risques de mécanisation des processus sensibles embarqués par la dimension artistique.

Cette tension intègre un ensemble d'enjeux et de débats présents ou potentiels, tous assurément stimulants⁶.

Travailler la trace écrite ou faire écrire ou écrire en enseignement artistique (au collège) ?

L'introduction du cahier par les acteurs du terrain dans un enseignement artistique devait soulever diverses questions sur la place de l'écrit dans des apprentissages, en temporalité brève et cardinalement ancrés sur la pratique sensible. La trace écrite, dès lors qu'elle est travaillée, procède-t-elle seulement ou principalement d'une collection des données essentielles d'une séquence ?

Même dans ce cas, il faut en enseigner les moyens dans l'économie (espaces et temps) et les besoins spécifiques de l'éducation artistique. Mais, écrire en art pourrait être possiblement particulier. Se rapportant aux données du sensible, écrire en classes d'arts (plastiques) est-il mis en demeure d'envisager d'autres modalités et dynamiques que dans la plupart des disciplines enseignées ?

En l'occurrence, aller au-delà d'un enregistrement de données du savoir : donc, accueillir la trace d'émotions esthétiques et de rencontres avec l'art, accepter les développements singuliers de la pensée et de l'intelligence sensibles. La problématique semblerait valoir pour tous les enseignements artistiques, toute l'éducation artistique.

2. DES CONTEXTES D'UNE ADOPTION PUIS D'UNE GÉNÉRALISATION DU CAHIER EN ARTS (PLASTIQUES)

Pas d'imposition institutionnelle, pas davantage de génération spontanée

Nous situons l'émergence du cahier en arts plastiques dans un contexte historique repérable, notamment à partir de la fin des années 1990 et du milieu des années 2000. Soulignant que cette pratique pédagogique s'est alors développée sans prescription institutionnelle explicite – en particulier son absence dans les programmes d'enseignement –, elle invite en retour à identifier des facteurs d'une expansion devenant progressivement considérable sans normes imposées.

Certains de ces facteurs sont assez clairement identifiés, tels que la « disciplinarisation » progressive des arts plastiques au collège, l'impact de leurs programmes de 1996-98 prescrivant des savoirs plus précis et étendus, également l'introduction entre 2008 et 2015 de l'histoire des arts (HDA) et du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC). Ces derniers étant générateurs d'informations méthodologiques et culturelles supplémentaires, ils ont par ailleurs renforcé le besoin d'un support pédagogique « universel » dans la classe d'arts (plastiques).

⁶ Voir sur ces problématiques notre article, *Se situer dans des querelles de l'éducation artistique, les dépasser pour agir*, 2009-2022, in parole(s) en archipel. <https://parolesenarchipel.fr/2022/05/13/se-situer-dans-des-querelles-de-leducation-artistique/>

Un cas remarquable d'auto-prescription qui impose de faire avec sa réalité et de la penser

De cette investigation sommaire, il ressort le constat d'une diffusion du cahier comme résultante principale d'une « auto-prescription » entre pairs, répondant principalement à des besoins pratiques des enseignants et des élèves. Compte tenu de la quasi-généralisation de ce support pédagogique, la question n'est peut-être plus de savoir s'il faut un cahier ou pas, mais plutôt d'interroger ses limites opératoires et la profondeur de ses ancrages didactiques, et, par conséquent, sa pertinence dans ses formes actuelles.

Des perspectives seraient désormais à définir et, à court terme, en suggérant qu'une réflexion approfondie sur l'utilisation du cahier en arts (plastiques) est nécessaire, notamment dans le contexte de la révision en cours des programmes du collège. Un tel niveau de texte réglementaire devrait-il même aujourd'hui l'évoquer ou le prescrire explicitement ?

3. UNE (BRÈVE) HISTORIOGRAPHIE CRITIQUE DU CAHIER EN ARTS (PLASTIQUES)

D'où viendrait cette généralisation du cahier et quels seraient ses canaux ?

Focale sur les sources : une certaine relativité des informations documentées sur la diffusion et l'usage du cahier en arts plastiques

Les rapports d'inspection – ante mise en œuvre du PPCR⁷ – n'ont pas fait l'objet d'études régulières sur quelque aspect que ce soit. Les comptes-rendus actuels des rendez-vous de carrière des enseignants ne sont pas vraiment propices à l'exposition du détail des outils qu'ils mobilisent dans la classe.⁸ Ils ne sont pas vraiment nos sources. Il est aussi quasi impossible, sauf à générer des enquêtes spécifiques, de réaliser à l'échelle d'une discipline une recension historique des finalités et contenus de la formation continue en arts plastiques ayant traité du cahier (mais aussi dans d'autres enseignements artistiques), dans les académies, et sur de longues périodes (ici quatre décennies à considérer).

Par ailleurs, la discipline arts plastiques n'a pas disposé depuis près de trente ans de formations nationales, du type PNF⁹ (hormis le séminaire annuel des IA-IPR de cette spécialité disciplinaire), susceptibles de rassembler les réseaux de formateurs et de professeurs dits relais ou ressources. Il est alors délicat de produire des données complètement fiables sur l'implantation, puis la diffusion de l'usage du cahier dans les cours d'arts (plastiques) au collège.

Toutefois, nous disposons d'éléments d'informations régulièrement collectés où le cahier affleure ou est parfois au centre : témoignages des inspecteurs, des formateurs rencontrés, de personnes-ressources impliquées dans des dispositifs nationaux ; également présence de cet objet dans les exposés des candidats aux concours de recrutement d'enseignants ; visites de terrain et analyses de ressources opérées par l'IGESR. Cet ensemble permet de retracer, dans l'espace et dans le temps, une dynamique de diffusion.

Concernant les approches actuelles du cahier, la réflexion conduite sur l'élaboration et la mise en œuvre de séquences nourrit les rubriques des sites disciplinaires académiques où l'on retrouve de nombreuses occurrences de ce support. C'est en quelque sorte un des sismographes disponibles de bien des évolutions et généralisations des modalités et styles de l'enseignement.

Focale sur le contexte : un point de départ assez identifiable

Assurément, les programmes d'arts plastiques de 1996-98 ont constitué – mais visiblement à leur corps défendant –, non immédiatement à leur publication et mise en œuvre, un levier du développement de la présence de cahiers en arts (plastiques). Ces programmes, aujourd'hui appréhendés comme un marqueur historique, avaient prescrit des savoirs à travailler à la fois plus précis et plus étendus que dans les

⁷ Instauré en 2017, le parcours professionnel, carrière, rémunération (PPCR) a institué le principe d'un rendez-vous de carrière (RDC) à trois niveaux d'échelons prédéfinis en lieu et place de l'ancienne modalité de l'inspection individuelle des personnels enseignants.

⁸ Ces points ne sont pas spécifiques à la discipline arts plastiques.

⁹ Plan national de formation.

référentiels antérieurs. En présentant certains contenus autour de grandes problématiques et notions cardinales, ils rendaient progressivement nécessaire d'équiper les élèves d'un outil susceptible d'opérer la recension de la globalité de ce qui était mis au travail. La production d'une réponse plastique à un sujet donné n'était plus le seul but du cours.

Dès lors, le cahier pouvait être une réponse potentiellement efficace à un agencement de savoirs procéduraux, de notions du savoir, de connaissances artistiques factuelles qui se construisaient au fil des séquences et au gré de libres initiatives pédagogiques des professeurs. Comment conserver et relier toutes ces données sans un cahier ?

Focale sur la dynamique : une diffusion opérée hors prescription nationale

Les connaisseurs de l'histoire des enseignements artistiques en France identifient des phases de rupture et de réingénierie didactiques, globalement du début des années 1970 à nos jours. Toutes, loin de là, ne sont pas issues de décisions verticales tenant de la politique éducative nationale. Certaines ont pu être plus ou moins propices à l'émergence de nouvelles approches de l'enseignement par le terrain.

Dans cette autre trajectoire du changement, force est de constater que néanmoins les programmes d'arts (plastiques), en différé des positions plus théoriques ou des systèmes de convictions ayant pu les précéder, constituent un sous-bassement par les sous-textes qu'ils ont permis – par le jeu et les initiatives des modalités et des outils mis en œuvre par les enseignants¹⁰ ou à l'échelle d'une académie.

Concernant le cahier, aucune prescription institutionnelle « normative » n'a, jusqu'à ce jour, figuré dans les programmes pour les cycles du collège. Pourtant, les cahiers d'arts (plastiques) sont présents dans presque toutes les classes. Cette généralité est donc en soi un phénomène intéressant à constater tant il paraît relever d'une « auto-prescription » entre pairs, en l'occurrence pensée principalement de pair-à-pair en réponse à un besoin et/ou en partage d'une initiative inspirante.

Nous relativisons toutefois d'emblée l'idée de cette seule horizontalité spontanée dans la transmission. La diffusion de la forme du cahier est certes exponentielle à partir du terrain, mais cette croissance nous semble avoir dépendu de deux facteurs conjugués, possiblement « inter-motivés » comme déjà évoqué :

- la **disciplinarisation**¹¹ institutionnelle des arts (plastiques) au collège (exprimée par les textes des programmes, par extension l'institutionnalisation de l'EAC exprimé par son quasi référentiel programmatique en 2015) ;
- en conséquence, la nécessité pour l'enseignant de disposer d'un outil susceptible de **rassembler des données diverses** constitutives de ce qui s'est donné institutionnellement comme s'apprenant dans les arts (plastiques), devant s'enseigner.

Nous les développons sous la forme de ce schéma *infra* :

¹⁰ Par exemple : diffusion massive des modalités dites de « l'incitation » et de la « verbalisation », installation d'une préoccupation de la divergence des pratiques plastiques des élèves, développement d'une évaluation formative.

¹¹ Nous employons à dessein cette expression. L'enseignement du dessin, puis du dessin et arts plastiques figuraient dans l'emploi du temps des élèves en tant que matière enseignée. La création des arts plastiques en 1972 et du Capes lié à son enseignement lui a apporté un indéniable statut de discipline scolaire. Le cap des programmes de 1996-98, formellement et en contenus devaient parachever cette mue institutionnelle.

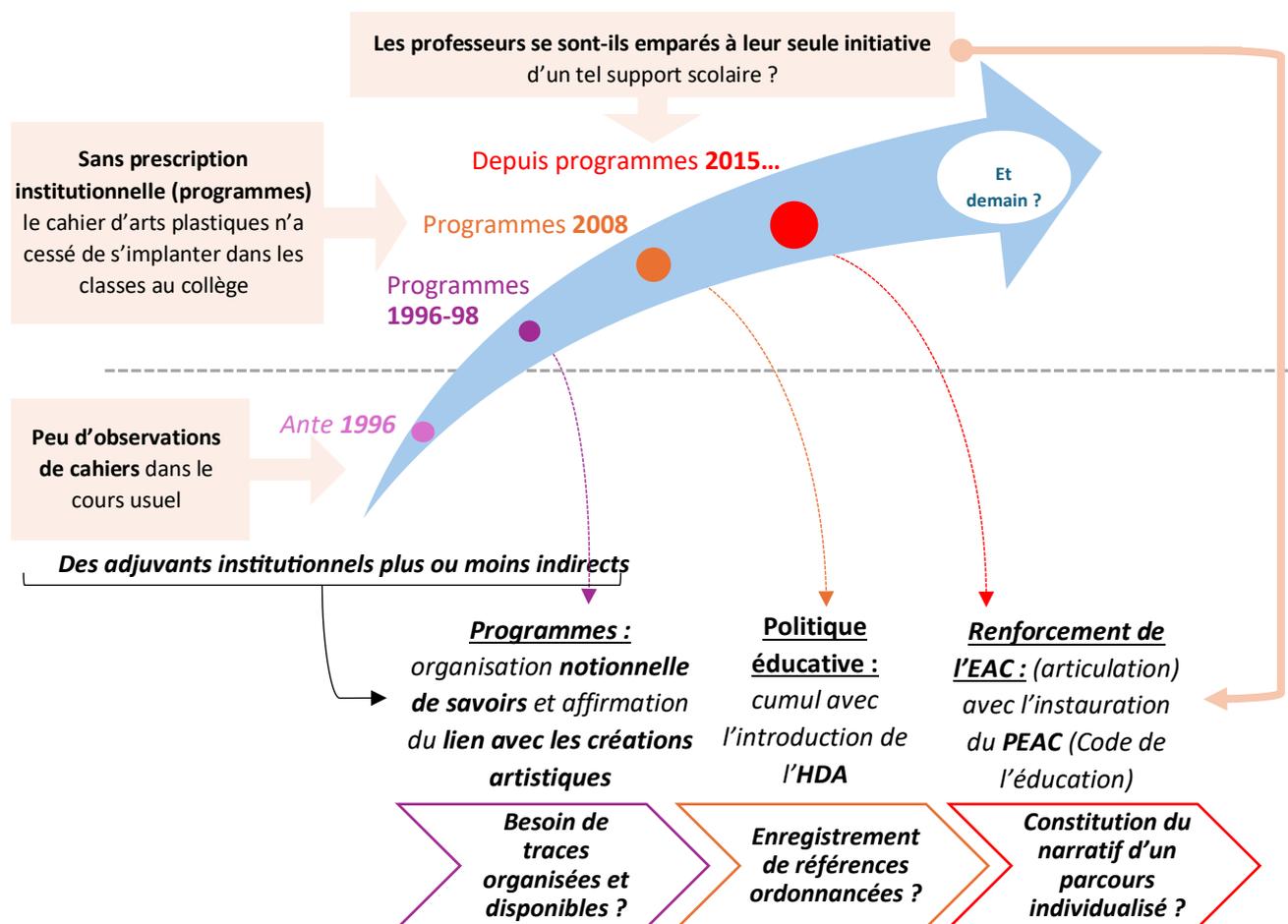


Fig. 2 : C. Vieaux, expansion de l'usage du cahier en arts plastiques, entre auto-prescription et scissions de la politique éducative en matière d'éducation artistique, mars 2025.

Les modalités contrariées de l'émergence d'un support aujourd'hui massivement répandu (au collège)

Une modalité certes auto-instituée, mais aussi aux prises à des injonctions paradoxales

Les motivations à disposer de cahiers en arts (plastiques) ont pu ainsi découler de facteurs extrinsèques à la seule échelle de la classe et aux besoins disciplinaires (cf. la conséquence de dispositions institutionnalisées signalées ci-dessus que sont l'HDA – enseignement artistique interdisciplinaire et notamment inclus dans les arts enseignés – et le PEAC – éducation transversale devant articuler disciplines enseignés et activités complémentaires, différents ordres éducatifs formel et informels, en temps scolaire et non scolaire –).

Il apparaît cependant, à sa source, comme une modalité non complètement anticipée (un impensé pédagogique, voire épistémologique ?) par la plupart des rénovateurs de l'enseignement des arts (plastiques) entre les années 1985 à 95. Il n'a pas davantage été clarifié dans les 20 ans qui ont ensuite conduit aux programmes actuellement en vigueur. Il serait ici infondé d'en faire le reproche aux acteurs concernés, et ce n'est pas le sens de ce constat. Tout, dans un mouvement de reconception d'une discipline, ne peut être prévu, en particulier relativement aux manières dont les acteurs du terrain vont s'emparer des transformations préparées puis prescrites.

Sur ce point, il fut courant, à l'orée des années 2000, que les relais et transmetteurs plus ou moins locaux de la rénovation disciplinaire évoquée aient, **soit tantôt recommandé** l'usage d'un cahier – dans la perspective d'outiller certains aspects des visées des apprentissages des élèves –, **soit tantôt déconseillé** son idée même – en ce qu'il pouvait possiblement « instrumentaliser » ou « modéliser » l'enseignement artistique –.

On lira à nouveau en creux la tension, déjà évoquée, entre un soutien à des apprentissages devenant plus explicitement scolarisés, portés par des prescriptions nouvelles dans des programmes, et l'ambition de maintenir un certain idéal artistique, précisément par une tentation de l'évitement d'une trop grande « normativité » des activités et des buts de ce qui s'enseigne.

Un support et des usages assez « soigneusement » évités ou dédits dans l'univers des prescripteurs

Il faut souligner que le cahier en arts (plastiques) était sans « tradition » disciplinaire explicite depuis la création de cet enseignement en 1972, comme dans ses prémices. On ne trouve pas (de fait) davantage de passages dédiés – au sens méthodique, développé et récurrent – dans les cahiers d'accompagnement des programmes d'arts (plastiques) de 1996-98. Exception faite, toutefois, d'une mention pour la classe de 3^e.

Celle-ci condense assez clairement les précautions relatives à son instauration possible. Elle est laissée à l'initiative de l'enseignant – le cahier étant par ailleurs évoqué au seul motif du besoin de la trace écrite. Le sous-texte était dans ce cadre de plutôt le déconseiller... :

« L'enseignement des arts plastiques passe par la pratique. La pratique ne peut pas être assimilée à un écrit. Il n'est pas souhaitable de faire mettre par écrit tout ce qui est fait en arts plastiques, comme on le ferait dans une autre discipline. Néanmoins, le recours à de l'écrit pour permettre d'approfondir et de formaliser une question peut être pertinent et efficace. Toutefois, faire écrire en arts plastiques n'est pas pratiquer.

[...] En classe de 3^e, on peut considérer que l'élève a pris quelques usages scolaires, et il ne semble pas cohérent, par rapport à une démarche de développement de l'autonomie, d'exiger telle ou telle forme de conservation de ces documents ni d'en contrôler l'usage. Le recours à un cahier peut avoir de l'intérêt, mais il faut bien mesurer le rôle et la fonction de ce type de rappel du « scolaire » dans une discipline artistique. Il en va de même du carnet de bord qu'il est difficile d'évaluer sinon sur des critères très précis. L'évaluation en est rendue délicate par le caractère personnel d'un tel objet, car l'élève y compile ses idées, ses recherches, engrange des images, des traces, des fragments, dont l'ensemble est davantage dépendant du milieu familial et culturel de l'élève que de la classe. »¹²

Un développement et une appropriation opérés à partir des interstices du prescrit

On pourrait penser que cette modalité comme ses déclinaisons furent paradoxalement déduites de « sous-textes » ou en creux de programmes scolaires successifs et d'enjeux de leur opérationnalisation. Dans une certaine mesure, les programmes ont conditionné – paradoxalement – à la fois un certain évitement de tels outils scolairement très connotés et leur nécessité par l'élargissement des savoirs qu'ils ont prescrits.

Dans les faits, en classe, les cahiers ont visé très probablement à répondre à des besoins réels (des élèves comme de l'enseignant). D'émergences locales dans un premier temps, le cahier en arts (plastiques) se serait ainsi en partie défini au cas par cas, car assez faiblement sous-tendu par une formation continue explicitement dédiée, donc systématique.

Avec cet objet pédagogique et ses déploiements, ferait-on alors face à un impensé didactique ? On pourrait considérer qu'il témoigne d'un angle mort de la didactique des arts (plastiques) ou de son idéal de définition, plus largement d'une didactique de l'éducation artistique. Dans ses usages massifs aujourd'hui, il s'agirait de savoir s'il résulte d'une position pédagogique solidement raisonnée et suffisamment étayée au service de la formation plasticienne des élèves à l'École, plus globalement de l'éducation de la sensibilité de tous les citoyens.

¹² Enseignements artistiques, Accompagnement des programmes de 3^e, Centre national de documentation pédagogique, réédition juin 2002 (Édition précédente juin 2001), page 132.

La recherche d'un support universel

Le développement d'une approche formative de l'évaluation devait également conduire à la production de grilles, d'outils, de supports spécifiques et très formalisés, pensés comme en mesure d'éclairer l'élève sur ses acquis, ses domaines de réussite, ses marges de progression. La question se posait alors également de la trace à conserver de cette évaluation dès lors qu'elle était pensée pour poser les jalons d'une progression autant que des constats d'état des acquis à date. Un classeur ou un cahier pouvait ici aussi être considéré comme une réponse soutenable pour en assurer l'archivage « actif ».

En fait, ces deux segments (traces cognitives/savoirs notionnels et traces évaluatives) ont, de toute évidence, nécessité de disposer d'un support pédagogique le plus « universel » possible. Pour l'enseignant comme pour ses élèves, il s'agit de ne pas disperser l'information en démultipliant les supports.

Comme évoqué précédemment, cette tendance à l'universalité du cahier, qui plus est dans l'École, a pu s'accroître avec l'introduction de l'enseignement généralisé et partagé d'histoire des arts. L'enjeu étant de donner un cadre spécifique à l'enregistrement de connaissances culturelles par ailleurs soumises un temps à une évaluation au DNB. Ultérieurement, l'instauration d'un parcours en EAC engageait nombre de professeurs à renforcer une recherche de mise en cohérence des activités et acquis au titre des arts (plastiques) dans la perspective plus globale du PEAC (temporalités et repères communs – **enseignements artistiques** – à articuler à un parcours individuel – **expériences d'EAC** –).

Ce qu'il faut en dire ou en penser

Aujourd'hui, la problématique ne serait peut-être plus de savoir s'il faut un cahier ou pas en arts (plastiques), mais d'interroger les limites actuelles de l'universalité dudit cahier et tel qu'il s'est répandu. En outre, le souhait de la ministre de l'Éducation d'inscrire neuf heures d'histoire des arts dans les programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale¹³ pourrait conforter l'usage du cahier. Conséquemment, il est question de mieux le situer en didactique comme en soutenabilité par le professeur et ses élèves.

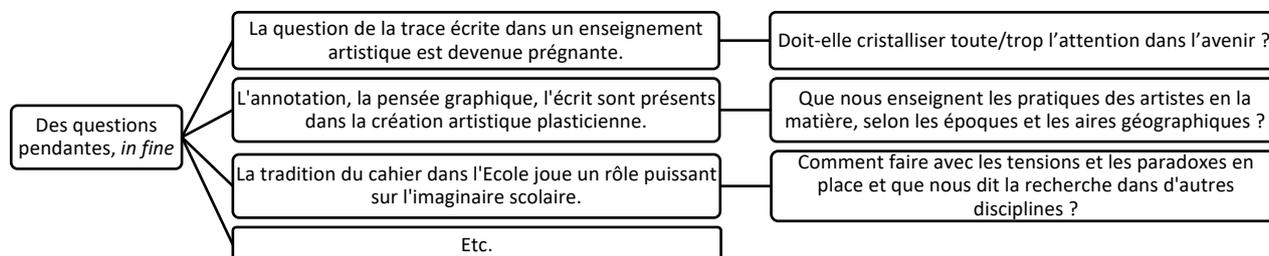


Fig. 3 : C. Vieaux, trois questions (non exhaustives) à partir de la situation du cahier dans la classe en arts plastiques, mars 2025.

4. UN LARGE ESSAIMAGE PLUS OU MOINS SPONTANÉ (NATUREL ?) SUR L'ENSEMBLE DES ACADÉMIES

Le cahier est un exemple d'auto-prescription des pairs

En premier lieu, on pourra considérer des processus d'auto-prescription par les pairs et entre les pairs selon, semble-t-il, deux dynamiques principales :

- celle de la **conformation par l'exemple** des pairs (une forme de « réassurance » personnelle et collective) sur une pratique professionnelle perçue comme un attendu de l'institution (et de ses représentants ?)¹⁴ ;
- celle de l'**identification de facteurs de progression** supposés pour les enseignants et les élèves (des modèles inspirants et, si possible, facilement appropriables ?)¹⁵.

¹³ Lettre de saisine du CSP du 27 janvier 2025 par la ministre E. Borne : <https://www.education.gouv.fr/media/173991/download>

¹⁴ Ce que pourtant elle n'était pas sur le plan des prescriptions réglementaires.

¹⁵ Avec les risques des malentendus ou de biais épistémologiques.

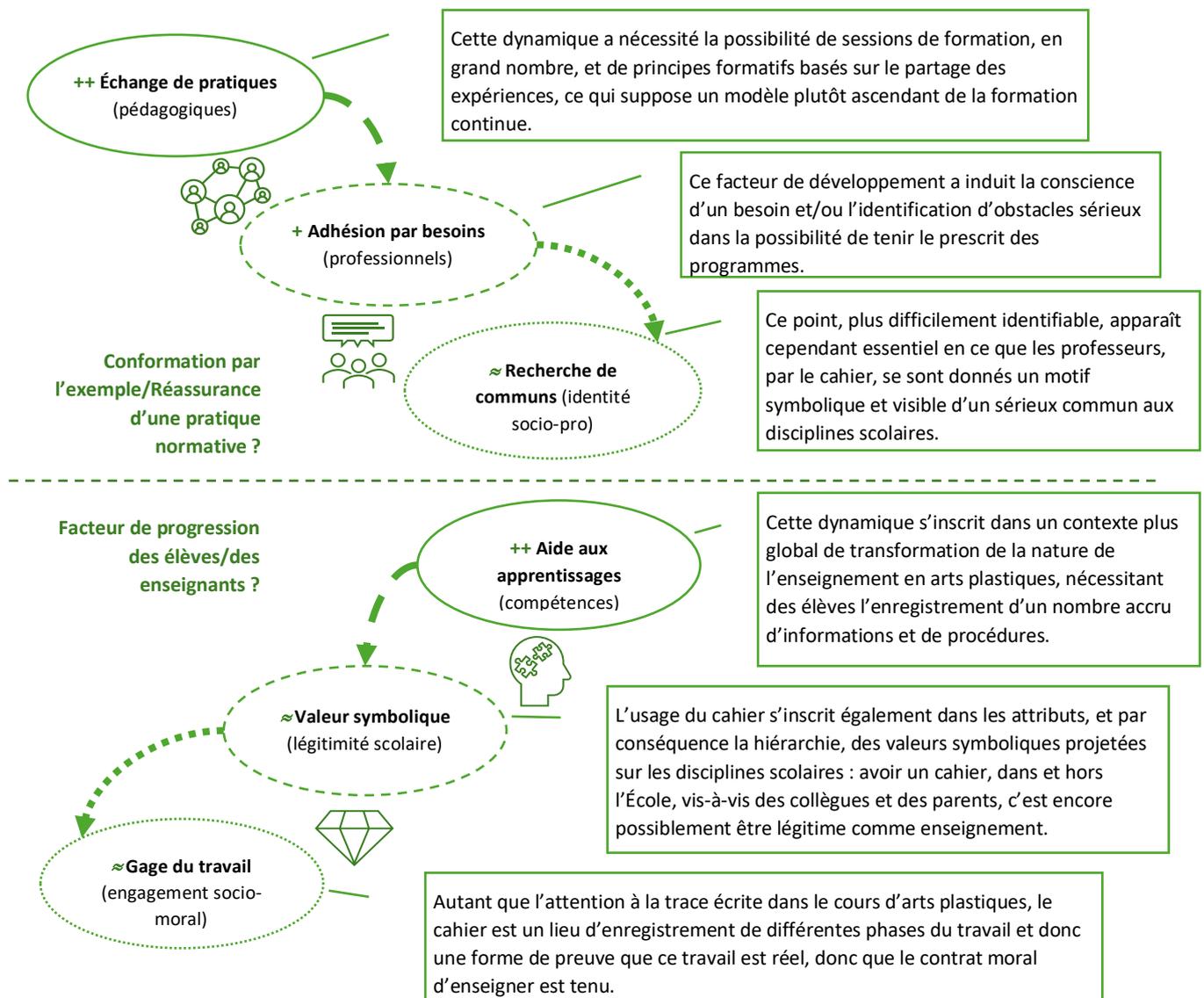


Fig. 4 : C. Vieaux, six motifs d'une auto-prescription du cahier en arts plastiques au collège, mars 2025.

Également, une prescription par des pairs investis d'une responsabilité formative

Les formations initiales et continues sont donc apparues comme des espaces de diffusion de la modalité du cahier en arts (plastiques). Source d'adhésions entre pairs (cf. *supra*), elles sont aussi des temporalités où cette forme et ses usages ont pu être présentés d'une manière verticale. Dans ces cas, les pairs formateurs ont pu se situer dans un « porte-parolat » d'une entité « supérieure » (des savoirs, une science, une hiérarchie pédagogique). Chacune de ces « graduations », du partage à l'imposition, pouvant revêtir tantôt des dimensions de mutualisation, tantôt des figures rhétoriques d'autorité.

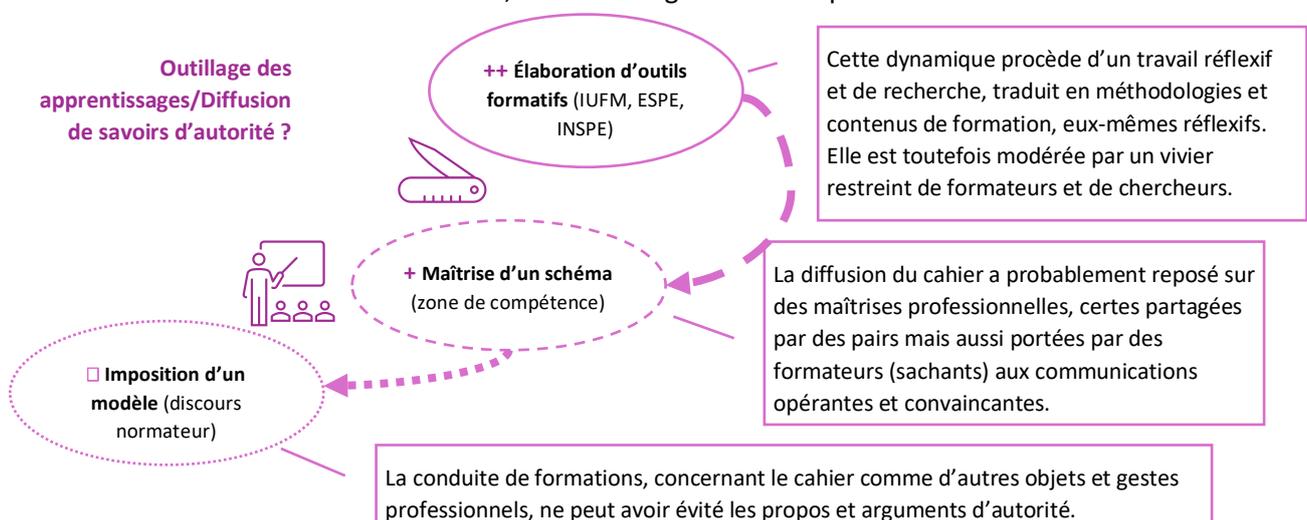


Fig. 5 : C. Vieaux, trois pratiques de la prescription du cahier en arts plastiques au collège par les formateurs, mars 2025.

Paradigme(s) d'un support pédagogique dans un enseignement artistique (en arts plastiques) : cahier, feuillets, calepin, carnet, porte-folios, etc. ou une (autre) histoire (récente) d'une éducation artistique en tirant le fil de la forme et des principes du cahier scolaire, Christian Vieaux, 17 mars 2025

Une « méta-prescription » par l'encadrement pédagogique

La puissance prescriptive de l'inspection ne doit pas être minorée dans la diffusion, puis l'expansion de la forme et des usages du cahier. Il est quasi certain qu'elle a joué à minima une fonction adjuvante et que, dans leur itinérance, les inspecteurs ont essaimé cette modalité sur le temps long.

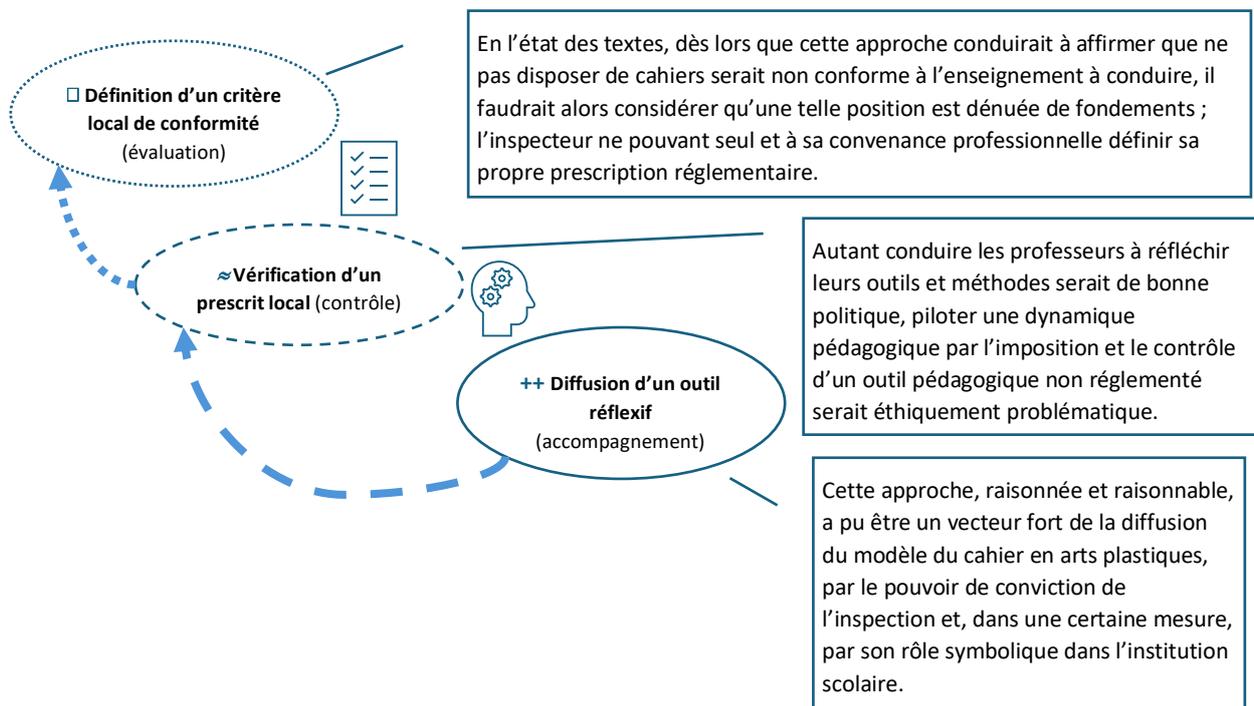


Fig. 6 : C. Vieaux, trois usages de la mention du cahier en arts plastiques au collège par les inspecteurs, mars 2025.

5. QUELQUES ÉLÉMENTS TYPOLOGIQUES (EN L'ÉTAT) DANS LES FORMES ET LES USAGES EN ARTS PLASTIQUES

Des formats, des formes, des usages couramment observables

La consultation des cahiers des élèves dans les classes, des exemples présents dans des mises en ligne de séquences, des dossiers pédagogiques dédiés sur les sites disciplinaires académiques nous renseigne sur un usage majeur (A) et une utilité cardinale (B) qui en découle.

Il s'agit massivement d'enregistrer les informations données dans le continuum de la séquence, ce faisant pour l'élève de **renseigner** (A) aux moments indiqués par le professeur une potentielle base de données qu'il puisse **exploiter** (B) quant de besoin et en retour.

Sur ces points d'appui, on pourra constater des configurations :

- **linéaires** : au fil de la chronologie des séquences (cahier/carnet de bord, main courante...);
- **asynchrones** : selon des catégories fonctionnelles des données enregistrées (codex, répertoire...).

Il en résulte la perception d'un premier niveau de la typologie des formes et des formats *infra*.

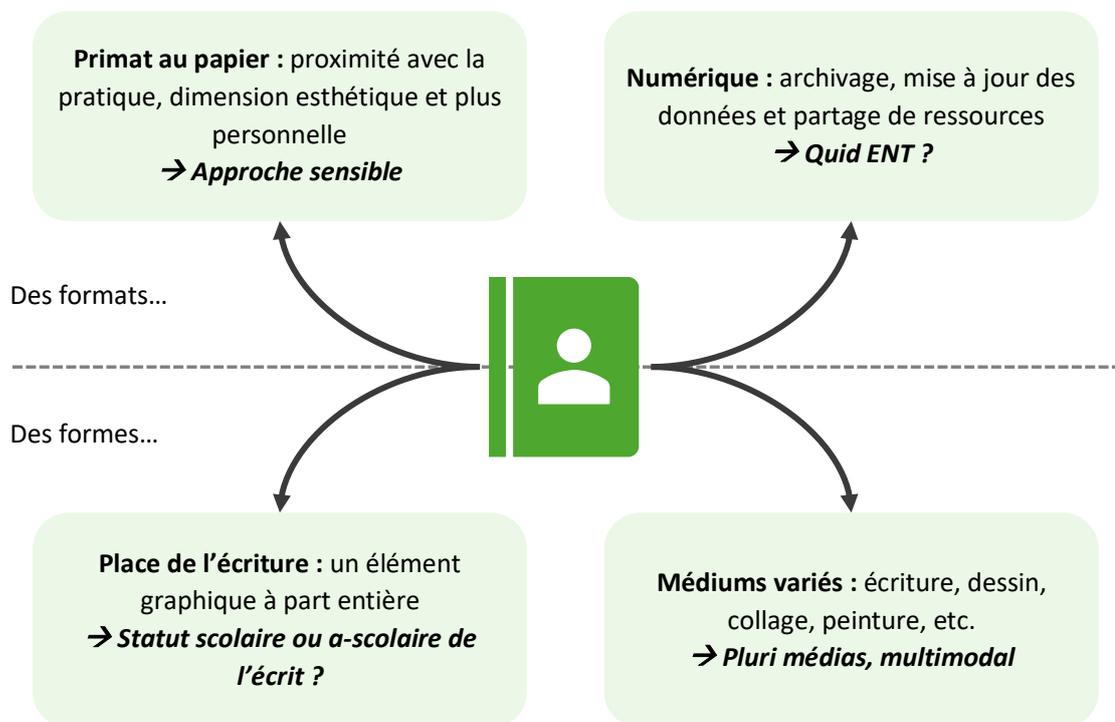


Fig. 7 : C. Vieaux, une typologie générale des formats et des formes du cahier en arts plastiques au collège, mars 2025.

Des « fonctions » repérables

Les constats *supra* nous ont permis d'identifier un certain nombre de fonctions *infra* supposées du cahier en arts (plastiques), définissant les contours d'une taxonomie. Ces fonctions sont, semble-t-il, bien repérées par les professeurs et qu'ils concèdent volontiers. Elle n'est cependant pas de même nature selon qu'on l'envisage du côté de l'élève ou de l'enseignant.

L'ambition « d'universalité » du cahier dans ses capacités à répondre à un vaste ensemble de besoins en fait souvent aussi un outil partagé entre le professeur et l'élève. Le cahier est alors un objet unique et commun, à l'intersection de différentes causalités : **enregistrer** des données du savoir et **développer** avec l'enseignant **une pensée, répondre à une attente** de l'enseignant et pour celui-ci **porter un conseil** individualisé, etc.).

Pour autant, dans de nombreux cas, bien qu'entre les mains des élèves, il est un outil plutôt centré sur les besoins de l'enseignant (un soutien à la pédagogie et l'institutionnalisation de son enseignement).

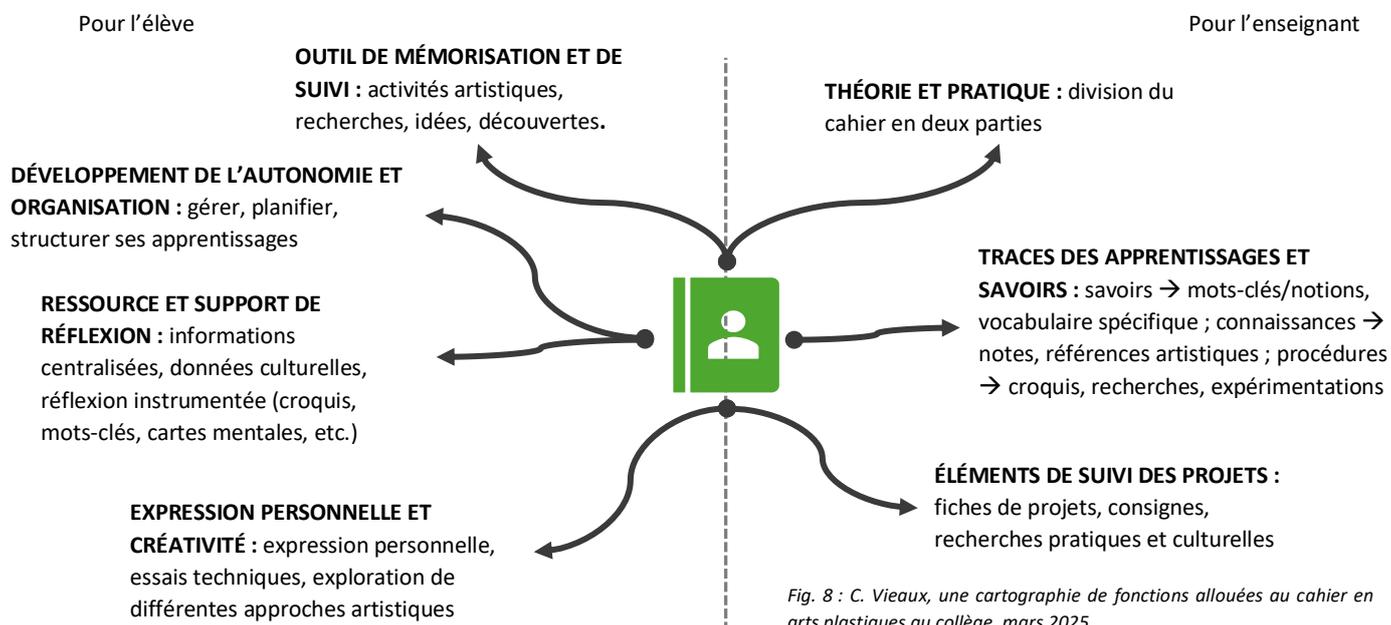


Fig. 8 : C. Vieaux, une cartographie de fonctions allouées au cahier en arts plastiques au collège, mars 2025.

Des usages relevant massivement de la « trace écrite » et, dans ce cadre, principalement orientés méthodologie

L'estimation des relations aux composantes plasticiennes, théoriques et culturelle de l'enseignement témoigne d'une autre taxonomie des usages du cahier. Il semblerait apparaître que son articulation à la pratique est paradoxalement la part mineure dans une discipline qui lui octroie une place cardinale...

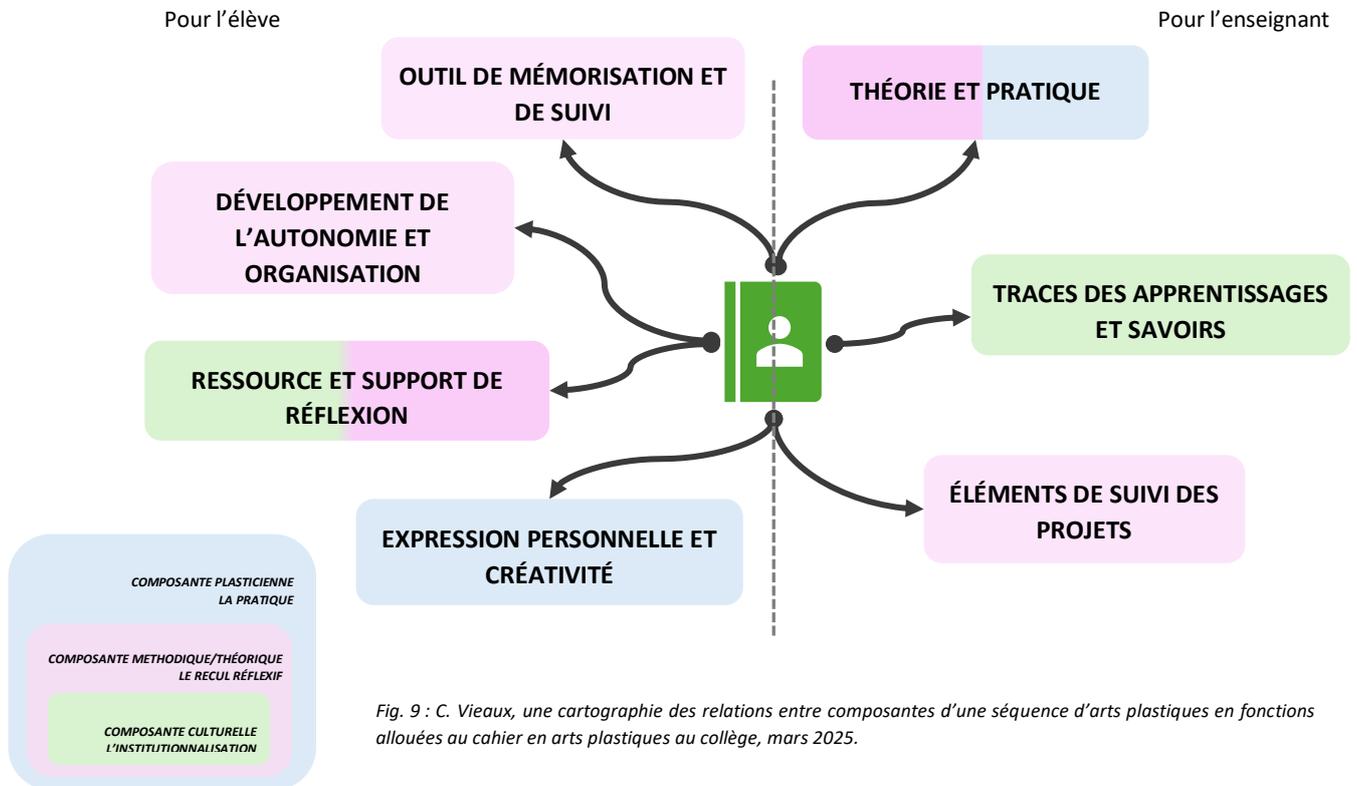


Fig. 9 : C. Vieaux, une cartographie des relations entre composantes d'une séquence d'arts plastiques en fonctions allouées au cahier en arts plastiques au collège, mars 2025.

Une typologie dominante de l'inscription du cahier dans le modèle de séquence le plus répandu

Ce que les observations des pratiques des enseignants d'arts plastiques nous disent des « moments » du cahier

Le schéma ci-dessous restitue l'ordonnancement des temps et activités du modèle de séquence dominant en arts plastiques, dit linéaire. L'identification de la place et du rôle du cahier apporte des informations complémentaires en situant des usages (**noter, prédéterminer, enregistrer**) principalement en phases inaugurales et conclusives. Le cahier n'y apparaît pas communément comme un « compagnon » de la pratique ou engageant une pratique sensible en soi.

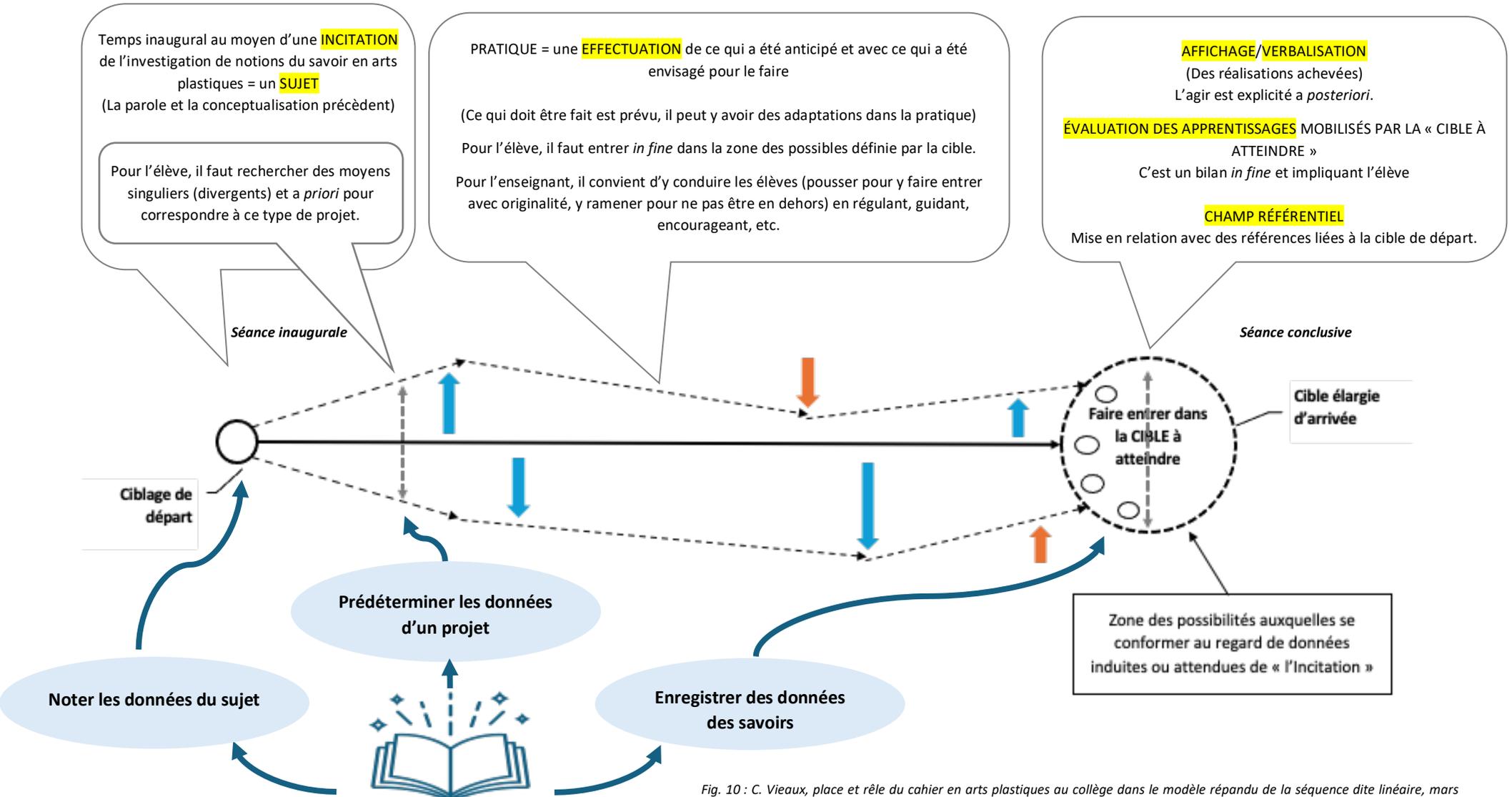


Fig. 10 : C. Vieaux, place et rôle du cahier en arts plastiques au collège dans le modèle répandu de la séquence dite linéaire, mars 2025.

6. DEUX PARADIGMES POSSIBLEMENT IDENTIFIABLES (ET EN TENSION) DANS DES USAGES COURANTS DU CAHIER

Incitation « à visée artistique » et divergence des pratiques sensibles *versus* cahier d'arts plastiques et conciliation avec une normativité scolaire

Nous pouvons considérer que le cahier d'arts (plastiques) au collège, dans son émergence comme dans sa diffusion, incarne au moins deux paradigmes d'usages disciplinaires plus ou moins dominants l'un sur l'autre en fonction de vertus projetées sur lui :

- celui de tendre vers une opérationnalité en tant qu'**exhausteur de la divergence** des pratiques des élèves (le lieu de l'élaboration visible, anticipée et contrôlable d'une **singularité** expressive) – en **phase inaugurale** ;
- celui d'assurer au mieux une **représentation de la normativité des savoirs** scolaires à travailler (un « **codex** » des notions et références étudiées) – en **phase conclusive**.

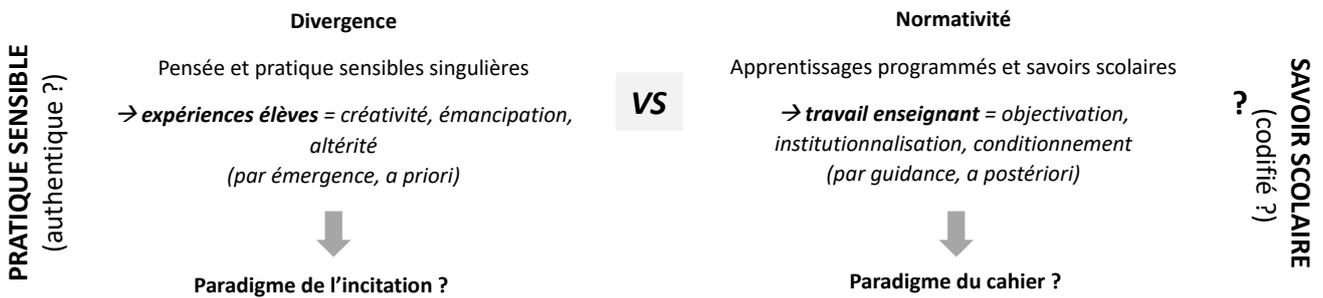


Fig. 11 : C. Vieaux, tensions « paradigmatiques » du cahier en arts plastiques au collège, mars 2025.

Un rattachement de cette tension à des modèles de référence pédagogiques anciens

Nous indiquons d'emblée que le schéma précédant, et représentant la séquence dominante dite linéaire, est une hybridation des deux modèles historiques *infra*¹⁶.

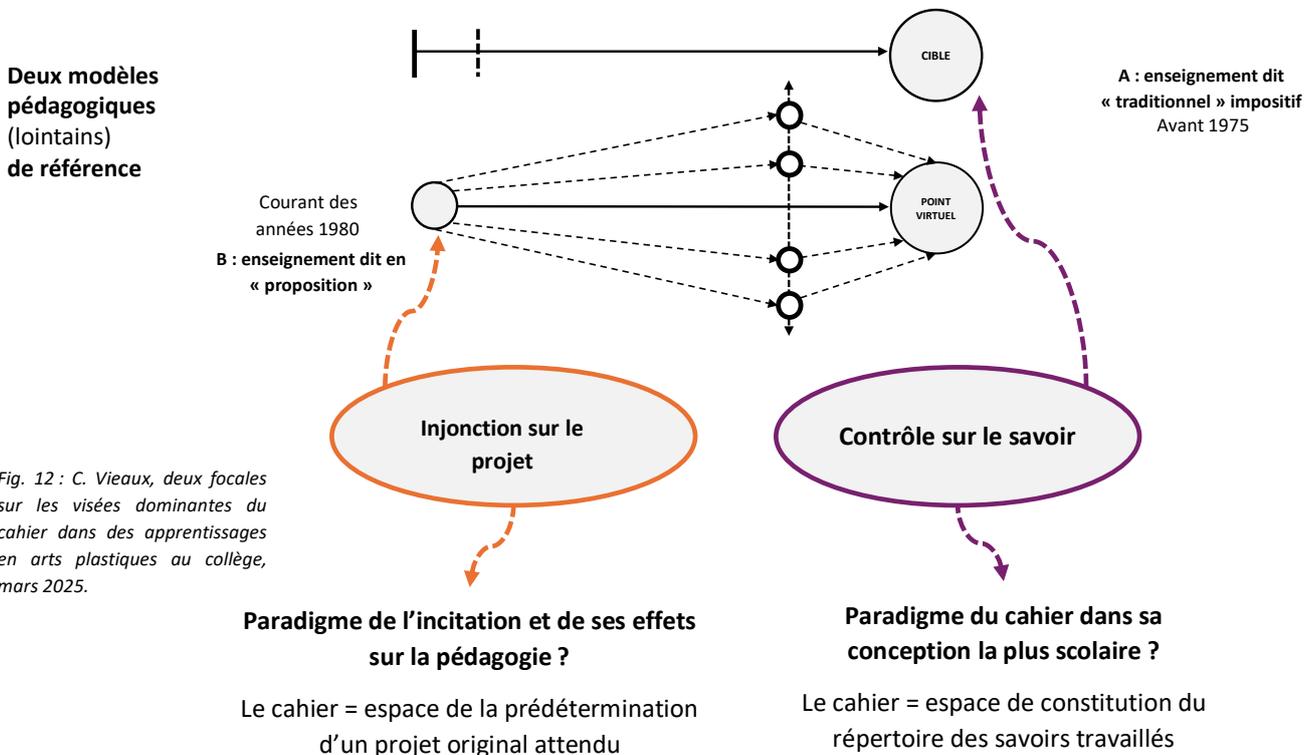


Fig. 12 : C. Vieaux, deux focales sur les visées dominantes du cahier dans des apprentissages en arts plastiques au collège, mars 2025.

¹⁶ Sur ces points, voir Christian Vieaux, Dossier en 3 parties, *Quels ancrages et quelles approches, aujourd'hui, pour une didactique davantage au service des apprentissages en arts plastiques ?* 2022, Parole(s) en archipel. Accessible par son sommaire en ligne : https://parolesenarchipel.fr/wp-content/uploads/2024/08/sommaire_quels-ancrages-et-queelles-approches-aujourd'hui-pour-une-didactique-davantage-au-service-des-apprentissages-en-arts-plastiques28089.pdf

Nous repérons à notre niveau d'analyse que l'articulation du cahier à la pratique se rattache de manière plus affirmée à la phase dite incitatrice, et plus précisément à la demande d'élaborer un projet (rédigé, schématisé, prévisualisé) et, dans ce cas, en amont d'une pratique et **beaucoup moins en accompagnement de celle-ci**.

Mais, comme tente d'en témoigner un des schémas *supra*, ceci ne se constaterait que dans une faible proportion parmi tous les autres usages du cahier. Ceux étant majoritairement focalisés sur le périmètre des données des savoirs, auquel s'adosse l'évaluation des acquis.

7. DÈS AUJOURD'HUI, OU DEMAIN, QUELLE PERSPECTIVE POUR LE PRINCIPE DU CAHIER OU DU CARNET ?

Les enjeux et les questions se poseraient (ou pas) de renforcer ou non la dimension sensible d'un tel support en privilégiant, par exemple, la notion de **carnet** (carnet artistique, carnet d'art, carnet de plasticien ?) dans la dynamique des apprentissages sensibles en arts plastiques.

Si l'on s'appuie sur une représentation plus dynamique de la séquence d'arts plastiques que le modèle dit linéaire, il est possible d'identifier des zones d'opérationnalité plus larges et plus précises du cahier ou d'un carnet.

Dans ce cas, l'appréhension de la trace écrite changerait de nature, moins fonctionnelle (au sens d'un écrit enregistrant les données du savoir désignées par l'enseignant) et plus de l'ordre d'un accompagnement de la pratique plastique et de la sensibilité.

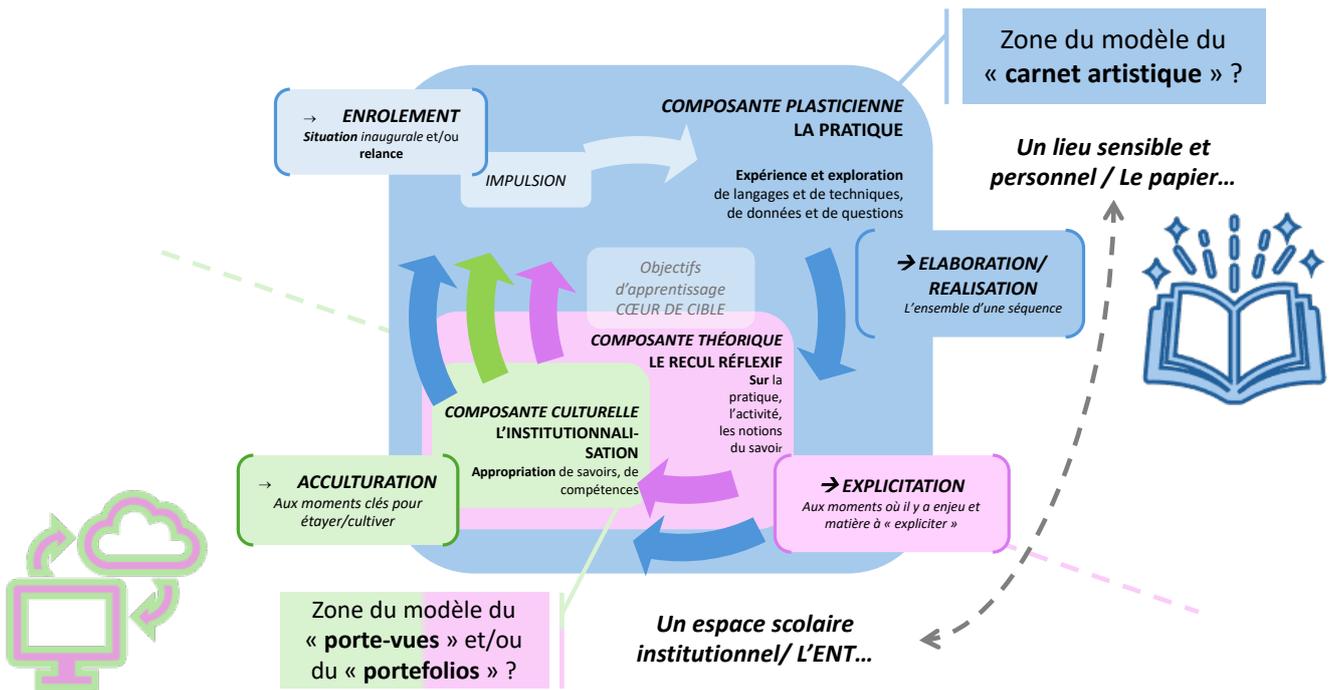


Fig. 13 : C. Vieaux, repenser le cahier en arts plastiques au collège à partir des besoins des élèves, mars 2025.

En conséquence, répondre aux besoins de mémorisation, de structuration, de trace des apprentissages devrait toujours être pris en compte (autrement ?).

Cela peut-il se transférer sur les applications numériques existantes et sur lesquelles les professeurs sont en mesure de déposer (en une fois et pour tous les élèves d'une classe) nombre de données essentielles qu'ils ont déjà sérieusement préparés ?